



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE



Clermont-Ferrand le 16 juillet 2014

## Communiqué de presse

### **La Filière aéronautique auvergnate structurée en comité stratégique régional**

**Michel Fuzeau, préfet de la région Auvergne et René Souchon, président du Conseil régional d’Auvergne ont installé le 16 juillet 2014, à l’Aérocampus Auvergne, le comité stratégique de filière régionale aéronautique. La vice-présidence de ce comité a été confiée à Georges Duval, président d’Aubert et Duval, industrie métallurgique.**

La filière aéronautique auvergnate comprend un tissu dense d’entreprises (avec de grands groupes internationaux, des [Entreprises de taille intermédiaire](#) (ETI), des Petites et Moyennes Entreprises (PME) avec un savoir-faire diversifié, un pôle de maintenance, etc.), des pôles de compétitivité, des formations, des infrastructures de qualité qui concourent à placer la région Auvergne dans le top 5 des régions françaises aéronautiques. Ce secteur représente, pour le territoire, en 2014, plus d’une centaine d’entreprises, environ 13.000 emplois et 1,8 milliard d’euros de chiffre d’affaires (en France : près de 4.000 entreprises et 320.000 emplois directs).

Cette place de choix à l’échelle nationale, malgré l’absence d’avionneur, de motoriste de niveau international sur le territoire auvergnat, rendait fondamentale la mise en place d’un comité régional. Dans la lignée du comité stratégique de filière nationale, cette instance de concertation technique et stratégique réunit différents acteurs tels que les services de l’État, du Conseil régional, mais aussi des industriels (AIA, SAGEM, Michelin, Aubert et Duval, Constellium, HOP, etc.), les syndicats, les chambres consulaires, les pôles de compétitivité (VIAMECA et ELASTOPOLE), des écoles d’ingénieurs ainsi que des personnes qualifiées.

Lors de cette première réunion, le préfet de la région Auvergne Michel Fuzeau et le président de la Région Auvergne, René Souchon ont acté la feuille de route du comité : « *La réflexion stratégique que nous devons mener et faire évoluer doit se structurer autour des quatre enjeux majeurs définis au niveau du comité stratégique de filière nationale à savoir, poursuivre les efforts technologiques afin de soutenir la compétitivité, attirer et former les compétences, moderniser et renforcer le système industriel et enfin développer les exportations des ETI et PME* ».

#### **Contacts presse**

##### **Préfecture région Auvergne**

**Danielle Chapuis** : [danielle.chapuis@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:danielle.chapuis@puy-de-dome.gouv.fr)/Tél : 04 73 98 63 14

##### **Conseil régional d’Auvergne**

**Zakia Douakha** : [z.douakha@cr-auvergne.fr](mailto:z.douakha@cr-auvergne.fr)/Tél. : 04 73 31 93 58

**Cécile Joachin-Pomerol** : [c.joachin@cr-auvergne.fr](mailto:c.joachin@cr-auvergne.fr)/Tél. : 04 73 31 85 58